



## **Offre d'emploi : Accompagnant(e) Éducatif Petite Enfance (CAP AEPE) (H/F)**

**Crèche municipale « MAISON DE LA PETITE ENFANCE » (40 berceaux) |  
Remplacement Congé Maternité**

Vous souhaitez démarrer la rentrée au sein d'une équipe dynamique et chaleureuse ? La Maison de la Petite Enfance recherche son/sa futur(e) collègue pour assurer le remplacement d'un congé maternité. Vous intégrerez une équipe pluridisciplinaire soudée au service du bien-être des tout-petits.

**Date de prise de poste :** 31 août (idéal pour la rentrée de la crèche !)

**Type de contrat :** CDD (Remplacement congé maternité) – Temps plein

**Nos projets :** Potager pédagogique, bibliothèque, éveil à la nature, passerelle école...

**Vos missions : Le bien-être et la sécurité au quotidien**

Sous la responsabilité de la Directrice et en collaboration avec les Auxiliaires de Puériculture et les EJE, vous participez activement à la vie de la section :

- **Soins et vie quotidienne :** Accompagner l'enfant dans ses besoins essentiels (accueil, repas, change, endormissement) en respectant son rythme et son autonomie naissante.
- **Hygiène et sécurité :** Veiller à la propreté et à la désinfection des espaces de vie et du matériel pédagogique pour garantir un environnement sain et sécurisé.
- **Activités et éveil :** Participer à la mise en place des ateliers ludiques (peinture, jeux d'eau, jardinage au potager) et accompagner les enfants dans leurs découvertes.
- **Transmissions :** Assurer un accueil bienveillant des familles et partager les moments forts de la journée de l'enfant avec les parents.

**Le profil que nous recherchons**

- **Diplôme :** Titulaire du **CAP AEPE** (ou CAP Petite Enfance) exigé.
- **Savoir-être :** Vous êtes reconnu(e) pour votre patience, votre douceur et votre dynamisme.
- **Esprit d'équipe :** Vous aimez travailler en équipe, vous êtes à l'écoute et prêt(e) à vous adapter aux habitudes de la section.

- **Valeurs** : Sens du service public, ponctualité et discrétion professionnelle.

### **Vos conditions d'exercice & Avantages**

- **Temps de travail** : Temps plein (37h30 par semaine).
- **Équilibre vie pro / vie perso** : 15 jours de RTT par an (au prorata de la durée du contrat).
- **Congés privilégiés** : La crèche est fermée 1 semaine à chaque période de vacances scolaires (hors Toussaint).
- **Les + municipaux** : Tickets restaurants, CNAS, Amicale du personnel, participation au pass Navigo...
- **Le cadre** : Une structure à taille humaine entourée de verdure !